



L'association Égée aide les entreprises

Des seniors, qualifiés experts dans leur domaine, transmettent leurs connaissances bénévolement à des entreprises en difficulté.

L'initiative

Ils sont une quarantaine dans la Manche à accompagner des entreprises dans leur création, leur développement et leur cessation.

Issus de tous les secteurs de l'activité économique, ces bénévoles de l'association Égée sont d'anciens cadres dirigeants, des ingénieurs, des chefs d'entreprise, des banquiers, des avocats à la retraite. Ils interviennent sous forme de missions ponctuelles pour aider et former, maintenir et développer l'emploi. « **Seulement sur demande d'organisme public comme la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), le conseil départemental, Pôle emploi** », insiste Jean Blanchard, délégué territorial.

L'envie de transmettre

Association à but non lucratif, Égée a plusieurs missions. En fonction des besoins, elle aide, conseille, donne un avis aux sociétés. « **On n'a pas vocation à remplacer le chef d'entreprise. On lui donne juste les pistes nécessaires pour y arriver** », précise Marcel Luc, bénévole depuis 15 ans. « **C'est important pour nous, retraités, de continuer à développer l'économie locale. Je redonne ce qu'on m'a donné** », lance Jean Blanchard.

À la demande des établissements d'éducation et de formation profes-



Marcel Luc et Jean Blanchard accompagnent depuis plusieurs années des jeunes entrepreneurs.

sionnelle, ils interviennent également auprès des jeunes en formation. « **On les sensibilise au monde du travail en effectuant des simulations d'entretien d'embauche** ».

En perpétuelle recherche de nouveaux bénévoles, l'association espère en accueillir prochainement. « **Il faut être à la retraite, avoir envie de partager ses compétences et être disponible.** »

Lucy EMBARK.

Contact : Association Egée, jean.blanchardconsult@orange.fr ou 02 33 91 33 91